

Peggy BETTE, « Veuves françaises de la Première Guerre mondiale : statuts, itinéraires et combats », thèse d'histoire contemporaine, sous la direction de Sylvie Schweitzer, Université de Lyon 2, 2012, 700 p.

Cette thèse retrace l'histoire des veuves des combattants français de la Première Guerre mondiale en faisant un suivi individuel et collectif de ces femmes, des débuts de leur veuvage jusqu'à leur décès. Elle se fonde sur des sources manuscrites (dossiers de pension, dossiers de personnel, dossiers fiscaux, dossiers de justice...), imprimées (lois et décrets, presse associative, thèses de droit...) et orales (témoignages de descendant-e-s). Les thématiques abordées l'inscrivent à la confluence de trois champs historiographiques : celui des sociétés en guerre et dans l'après-guerre, celui des femmes et du genre et celui de l'histoire de l'Etat et de la protection sociale. Son propos s'organise autour de trois parties chrono-thématiques.

La première partie, correspondant à la période de la guerre et de l'immédiat après-guerre, présente les premières réactions des veuves face à la perte de leur conjoint en abordant la question de leur deuil, celle de leurs opportunités professionnelles, ainsi que celle des aides publiques et privées auxquelles elles peuvent prétendre.

La deuxième partie s'attarde sur la question du statut juridique des veuves de guerre en matière de pension, de tutelle et de politiques d'emploi, trois domaines qui ont concerné directement ces femmes et qui ont fait l'objet de profondes réformes suite à la guerre.

La troisième partie traite de l'affirmation identitaire des veuves, en brossant un tableau des diverses associations qu'elles ont animées et en relatant les diverses luttes juridiques qu'elles ont menées dans l'entre-deux-guerres. La thèse s'achève sur la question de leur invisibilité sociale et juridique consécutive au contexte politique et social dégradé de la France des années 1930 et 1940 et à leur vieillissement.